

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 FEVRIER 2023

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 03/02/2023, s'est réuni à la Salle des Fêtes de Gargenville, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

OBJET DE LA DELIBERATION		
<b>COMMISSION CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS DE L'UNIVERSITE DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE URBAINE</b>		
<b><u>Date d'affichage de la convocation</u></b> 03/02/2023	<b><u>Date d'affichage de la délibération</u></b> 16/02/2023	<b><u>Secrétaire de séance</u></b> BREARD Jean-Claude

**Etaient présents : 115**

AIT Eddie, ALAVI Laurence, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BEGUIN Gérard, BERMANN Clara, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DI BERNARDO Maryse, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GIRAUD Lionel, GRIMAUD Lydie, GUIDECOQ Christine, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JAUNET Suzanne, JEANNE Stéphane, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVIGOGNE Jacky, LEBouc Michel, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MARTINEZ Didier, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MONTANGERAND Thierry, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PHILIPPE Carole, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SMAANI Aline, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (141)

**Absent(s) représenté(s) : 20**

AUFRECHTER Fabien a donné pouvoir à MELSENS Olivier  
BENHACOUN Ari a donné pouvoir à DAMERGY Sami  
BERTRAND Alain a donné pouvoir à REYNAUD-LEGER Jocelyne  
BORDG Michaël a donné pouvoir à COGNET Raphaël  
DEVEZE Fabienne a donné pouvoir à FONTAINE Franck  
DIOP Dieynaba a donné pouvoir à KOENIG-FILISIKA Honorine  
GODARD Carole a donné pouvoir à QUIGNARD Martine  
LAVANCIER Sébastien a donné pouvoir à GUILLAUME Cédric  
MALAIS Anne-Marie a donné pouvoir à PERRON Yann  
MARIAGE Joël a donné pouvoir à LE GOFF Séverine  
MARTIN Nathalie a donné pouvoir à CALLONNEC Gaël  
NICOT Jean-Jacques a donné pouvoir à MONNIER Georges  
PELATAN Gaëlle a donné pouvoir à AIT Eddie  
PERSIL Albert a donné pouvoir à CORBINAUD Fabien

POURCHE Fabrice a donné pouvoir à BREARD Jean-Claude  
PRIMAS Sophie a donné pouvoir à LECOLE Gilles  
SATHOUD Félicité a donné pouvoir à LITTIERE Mickaël  
SIMON Josiane a donné pouvoir à REBREYEND Marie-Claude  
VOYER Jean-Michel a donné pouvoir à JEANNE Stéphane  
WASTL Lionel a donné pouvoir à ALAVI Laurence

**Absent(s) non représenté(s) : 2**

BOUDET Maurice, PIERRET Dominique

**Absent(s) non excusé(s) : 4**

ANCELOT Serge, BRUSSEAUX Pascal, CHARBIT Jean-Christophe, DAUGE Patrick

**120 POUR :**

AIT Eddie, ALAVI Laurence, AOUN Cédric, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BEGUIN Gérard, BENHACOUN Ari, BERMANN Clara, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BORDG Michaël, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, CHAMPAGNE Stéphane, CHARNALLET Hervé, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Dieynaba, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, FONTAINE Franck, GARAY François, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JAUNET Suzanne, JEANNE Stéphane, JOREL Thierry, JUMEAUCOURT Philippe, KERIGNARD Sophie, KOENIG-FILISKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBOUIC Michel, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MARTINEZ Didier, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MEUNIER Patrick, MONNIER Georges, MONTANGERAND Thierry, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, POURCHE Fabrice, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Félicité, SIMON Josiane, SMAANI Aline, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

**0 CONTRE :**

**7 ABSTENTION :**

CALLONNEC Gaël, GUIDECOQ Christine, KHARJA Latifa, MARTIN Nathalie, MERY Philippe, MOISAN Bernard, NAUTH Cyril

**8 NE PREND PAS PART :**

ARENOU Catherine, BERTRAND Alain, COGNET Raphaël, FAVROU Paulette, JOSSEAUME Dominique, KAUFFMANN Karine, PLACET Evelyne, REYNAUD-LEGER Jocelyne

# EXPOSÉ

La loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants instaure une contribution vie étudiante et de campus (CVEC) dont chaque étudiant s'acquitte lorsqu'il s'inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur. La gestion du produit de la CVEC est affectée aux établissements d'enseignement supérieurs et aux centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous) afin de favoriser l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportifs des étudiants.

L'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) a instauré une commission CVEC chargée de la programmation et du suivi des actions financées par le produit de la CVEC.

La commission est une instance consultative dont les objectifs sont :

- instruire tout dossier présentant des projets ou des propositions d'actions contribuant à l'amélioration des conditions de vie étudiante dans le cadre du schéma directeur de la vie étudiante et pouvant faire l'objet d'un financement par le biais des crédits de la CVEC, et répondant aux critères définis par le règlement intérieur de ladite commission ;
- assurer le suivi opérationnel des actions et dispositifs faisant l'objet d'un financement de la CVEC ;
- donner un avis sur le rapport d'activité annuel, relatif à l'utilisation des fonds CVEC, comprenant un état récapitulatif des sommes attribuées par domaine d'action et par site de l'UVSQ.

Conformément au règlement intérieur de la commission CVEC de l'UVSQ, les établissements publics de coopération intercommunale accueillant sur le territoire un établissement ou une antenne de l'UVSQ sont appelés à désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger au sein de ladite commission dans le collège des membres extérieurs.

La Communauté urbaine accueille sur son territoire deux antennes de l'UVSQ avec, d'une part, l'institut des sciences et techniques des Yvelines (ISTY), qui est l'école d'ingénieurs de l'UVSQ et dont l'un des campus est implanté à Mantes-la-Ville, et, d'autre part, l'institut universitaire technologique (IUT) de Mantes-en-Yvelines. A ce titre, le Conseil communautaire du 15 décembre 2022 a autorisé la signature par le Président de deux conventions partenariales avec le Crous permettant aux étudiants inscrits à l'UVSQ de bénéficier d'un accès aux équipements communautaires culturels et sportifs.

Afin de suivre les actions qui seront mises en place par l'UVSQ dans le cadre de la vie étudiante et de la vie des campus, il convient donc de désigner un représentant titulaire et son suppléant au sein des élus communautaires pour représenter la Communauté urbaine au sein de la commission CVEC de l'UVSQ.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- de désigner Annette PEULVAST, comme représentant titulaire au sein de la commission contribution vie étudiante et de campus de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines,
- de désigner Nicole KONKI, comme représentant suppléant au sein de la commission contribution vie étudiante et de campus de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes et documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

*Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :*

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-21 et L. 5215-20,

**VU** le code de l'éducation et notamment son article L. 841-5,

**VU** la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants,

**VU** le décret n° 2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la contribution vie étudiante et de campus prévue à l'article L. 841-5 du code de l'éducation,

**VU** les statuts de la Communauté urbaine,

**VU** la délibération du Conseil communautaire n° CC\_2022-12-15\_29 du 15 décembre 2022, portant convention de partenariat entre le Crous de l'académie de Versailles et la Communauté urbaine pour l'établissement d'un pass contribution vie étudiante et de campus (CVEC),

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**ARTICLE 1 : DESIGNE** Annette PEULVAST, comme représentant titulaire au sein de la commission contribution vie étudiante et de campus de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

**ARTICLE 2 : DESIGNE** Nicole KONKI, comme représentant suppléant au sein de la commission contribution vie étudiante et de campus de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

**ARTICLE 3 : AUTORISE** le Président à signer tous les actes et documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : 16/02/2023
Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le : 16/02/2023
Exécutoire le : 16/02/2023
(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)
Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification
Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles
(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).

**POUR EXTRAIT CONFORME,**  
Aubergenville, le 09/02/2023

Le Président



ZAMMIT-POPESCU Cécile